



Syndicat **Force Ouvrière DGFIP**  
Section locale **FO DGFIP62**  
DDFiP du Pas de Calais 62000 ARRAS  
\*\*\*\*\*  
☎ : 06.04.40.51.41  
@ : [fo.ddfip62@dgfip.finances.gouv.fr](mailto:fo.ddfip62@dgfip.finances.gouv.fr)  
🌐 Site web : [www.fo-dgfip-sd.fr/062/](http://www.fo-dgfip-sd.fr/062/)

“ Si celui qui lutte peut perdre, celui qui ne lutte pas a déjà perdu ” Bertolt Brecht

Monsieur le Président,

Depuis quelques semaines, le Ministre de l'action et des comptes publics multiplie les annonces de maintien de trésoreries en milieu rural pourtant menacées de fermeture par un aménagement des structures et du réseau (ASR) conduit au pas de charge.

**F.O.-DGFIP** se réjouit évidemment de ces communiqués qui vont dans le sens du maintien du service public, pour lequel nous nous sommes battus et continuerons à le faire.

Il convient cependant d'accueillir avec prudence ces revirements, d'autant que le Ministre souhaite « réexaminer de manière plus globale l'implantation du réseau », tout en « veillant à préserver la meilleure accessibilité des services publics pour nos concitoyens ».

Nombre des structures maintenues ont été affaiblies et sont souvent en déficit chronique d'agents. Si l'objectif visé par le gouvernement est de conserver un réseau de proximité en milieu rural, il est indispensable d'en renforcer les moyens et d'améliorer les conditions de travail des personnels.

A défaut, les annonces ne vaudront que pour très peu de temps et le maintien se transformera en simple appauvrissement du réseau de plus grande ampleur encore.

Le maintien des trésoreries de proximité n'est peut-être qu'une marque d'attention adressée aux maires et la volonté de se mettre en situation de rassemblement pour les élections européennes de mai 2019.

Pour **F.O.-DGFIP**, il est vital, avec l'appui des élus locaux, d'accentuer dans les prochains mois la défense de nos missions et la sauvegarde du réseau.

**F.O.-DGFIP** rappelle le caractère prioritaire des missions de la DGFIP dans une période où le rôle de l'État et des collectivités territoriales devient plus qu'essentiel.

C'est pourquoi il exige le maintien et le renforcement de toutes les missions de la DGFIP qui doivent être assurées par des agents de la DGFIP et non par des personnes qui travaillent dans les MSAP qui fleurissent sur notre territoire.

Sur le plan local, les agents ont mal ! Ils souffrent à l'accueil, endurent le mécontentement des usagers qui reçoivent des lettres de rappel trois semaines après le paiement de leur créance, des avis de taxe foncière erronés reprenant des situations existantes il y a dix ans, des contrats de mensualisation qui ne se rattachent plus automatiquement sur les impositions émises.

Pendant ce temps, le retard accumulé dans les SPF a des impacts que vous méconnaîsez totalement, tant sur les taxes foncières que sur les taxes d'habitation mais aussi sur le recouvrement... Il est même source de conflit entre certains services, car cette situation dure depuis des années sans que vous, directions qui vous succédez tous les 3 ou 4 ans, ne leviez suffisamment le petit doigt ...

Les inquiétudes sont également très vives pour la mise en place du PAS. Nous dénonçons ici l'impréparation des acteurs du Prélèvement A la Source, en contradiction totale avec le discours du gouvernement : d'une part, les services de la DGFIP ne savent pas encore qui fera quoi dans les services, par exemple qui contrôlera les collecteurs ; pour preuve aucun comité technique n'a encore réorganisé nos services à ce jour ; d'autre part, les directeurs hospitaliers et beaucoup d'ordonnateurs sont très très loin d'être prêts, certains n'ont même encore rien fait du tout...

Enfin le Directeur Général souhaite tout le monde sur le pont et interdit les congés dès le 2 janvier. Cette décision est emblématique du personnage qui nous dirige et qui ne connaît rien à sa propre direction, enfermé dans sa tour d'ivoire et surtout dans ses certitudes ...

Il ne se passera rien de plus le 2 janvier et nos collègues seront mobilisés pour rien...

C'est seulement lors du calcul des payes et des premiers prélèvements que nous nous apercevrons du désastre qu'est réellement le Prélèvement À la Source, tel qu'il est imposé.

Mais cela, notre Directeur Général n'en a cure... Il aura mené à bien son rêve personnel : Abattre l'impôt sur le **revenu progressif républicain**\* !

Car il ne fait aucun doute aujourd'hui que la cacophonie organisée du PAS n'est que l'étape préalable à sa fusion avec la CSG pour le plus grand profit des hauts revenus ...

\* : Art. 13 de la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen de 1789 : Pour l'entretien de la force publique, et pour les dépenses d'administration, une contribution commune est indispensable : elle doit être également répartie entre tous les citoyens, **en raison de leurs facultés**.

**Quand je vote  je sais pour qui et pourquoi je vote**

---

**Rejoignez FORCE OUVRIERE – Le syndicat qui reste un syndicat**  
**1<sup>ère</sup> Organisation Syndicale dans la Fonction Publique d'Etat**  
**1<sup>ère</sup> Organisation Syndicale à la DDFIP du Pas-de-Calais**